

Communiqué de presse  
Paris, le 4 juillet 2019

## EnergieSprong France lance un concours d'innovation pour encourager le développement de solutions de rénovation à zéro énergie garantie

**Paris, le 4 juillet 2019.** L'équipe EnergieSprong France a lancé ce matin à Paris le premier concours de solutions intégrées pour des rénovations à zéro énergie garantie, en présence d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire.

Initiée aux Pays-Bas en 2012 et déployée en France depuis un peu plus de 3 ans par GreenFlex, la démarche EnergieSprong (*saut énergétique* en Hollandais) vise à accélérer le développement de rénovations à zéro énergie garantie en s'appuyant, entre autres, sur une logique de préfabrication et d'industrialisation. Le cahier des charges de ces rénovations EnergieSprong est le suivant :

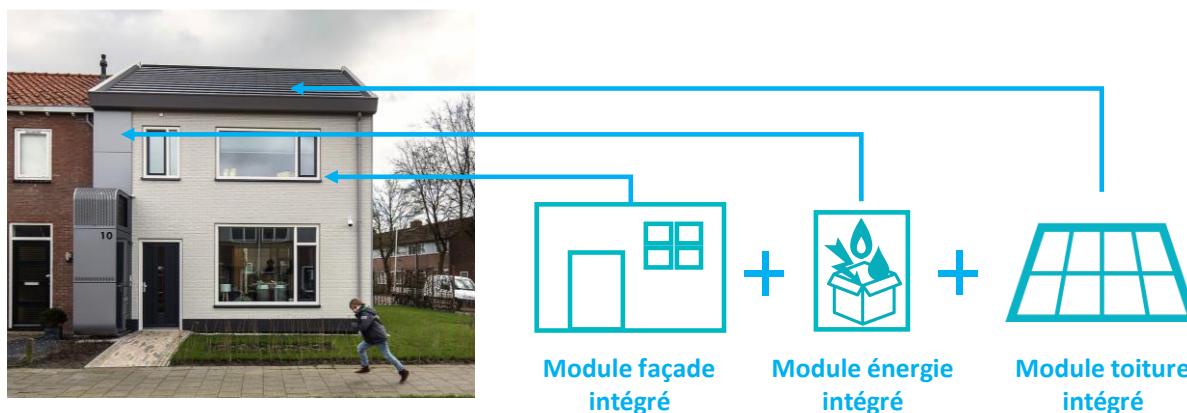
- Un niveau énergie zéro (le logement consomme autant d'énergie qu'il en produit) garanti sur 30 ans post-rénovation, cela grâce à un haut niveau d'efficacité énergétique et à la production locale d'énergies renouvelables ;
- Un surcoût financé par les économies d'énergie et de maintenance, ce qui est possible grâce à la garantie de performance de long terme ;
- Des travaux réalisés en site occupé et en un temps court grâce à l'utilisation d'éléments préfabriqués pour limiter les nuisances liées au chantier pour les occupants ;
- Une attention spécifique portée au confort, à l'esthétisme et la qualité architecturale.

L'expérimentation de l'approche EnergieSprong par des bailleurs sociaux pionniers sur des dizaines de logements démonstrateurs, a démontré la faisabilité technique et juridique de ce type de projet en France tout en soulevant le besoin de solutions innovantes dédiées, plus intégrées, pour massifier ces rénovations. Nous avons donc décidé de lancer ce concours de solutions innovantes, avec le soutien de l'Union sociale pour l'habitat, et co-financé par le programme MustBe0 d'Interreg NWE, GRDF et le programme CEE EnergieSprong France. L'objectif : encourager des équipes pluridisciplinaires (architectes, bureaux d'études, designers, constructeurs, artisans, industriels...) à développer des solutions techniques innovantes et moins chères en coût global pour démocratiser au plus grand nombre l'accès aux rénovations à énergie zéro garantie, comme l'ont réussi les hollandais, qui ont baissé le coût de ces rénovations de 50% en 5 ans.

*« La clé est de montrer la voie aux entrepreneurs quant aux types de solutions qui sont attendues pour réaliser de telles rénovations EnergieSprong. Plus vite ces solutions industrialisables qualitatives et moins chères seront développées, plus vite les rénovations ambitieuses se multiplieront. Ce concours doit permettre de faire savoir que des solutions très qualitatives existent déjà, d'aider à en développer de nouvelles et de soutenir des professionnels de la filière dans des démarches d'industrialisation de leurs métiers. Les équipes qui seront sélectionnées vont être rémunérées et accompagnées dans leur développement de prototypes, cela en lien avec leurs futurs clients »,* déclare Sébastien Delpont, directeur associé de GreenFlex et directeur d'EnergieSprong France.

Le respect du cahier des charges EnergieSprong implique notamment l'utilisation de modules toiture intégrés (toitures isolantes avec production d'énergie), de modules énergie intégrés (système de

production et de pilotage d'énergie) et de modules façades intégrés (façades isolantes préfabriquées...). Ce sont ces 3 solutions qui font aujourd'hui l'objet du concours.



Le potentiel de marché pour ces solutions au niveau national est particulièrement important avec, à date, un engagement de 14 bailleurs sociaux à rénover plus de 6.500 logements d'ici 2023 selon l'approche EnergieSprong, et de nouveaux projets pilotes en cours de développement. C'est donc une belle opportunité pour les entrepreneurs et innovateurs du secteur de se positionner sur de nouveaux marchés et de devenir acteurs de la massification de la rénovation énergétique du pays, en lien avec le plan national de rénovation.

La démarche d'adaptation en France de l'approche EnergieSprong s'est vu, parmi des centaines de projets, décernée le prix du projet Energie le plus innovant de l'année 2019 par la Commission Européenne le 18 juin dernier lors de la « Sustainable Energy Week ». « C'est un bel encouragement qui nous honore et qui nous motive pour impliquer encore plus d'entreprises sur plus de territoires à développer de tels projets de rénovations zéro énergie garantie » déclare Sébastien Delpont.

#### Contact presse GreenFlex :

Paola Grondin-Duboscq, [paola.grondin-duboscq@plead.fr](mailto:paola.grondin-duboscq@plead.fr), 06 07 49 65 90

#### Contact presse USH

Joachim Soëtard / Alice Grapinet - Direction de la Communication  
01 40 75 79 42 ou 07 64 57 85 66

## Le déroulé du concours d'innovation :

Le concours d'innovation se déroulera sur 9 mois. Les équipes sélectionnées après la phase d'appel à candidatures recevront une aide de 15.000 à 30.000€ pour développer leurs prototypes, ainsi qu'un accompagnement par des experts en phase de prototypage. Un bailleur social sera parrain de chacune des catégories du concours et les prototypes seront développés sur la base des dimensions réelles de bâtiments représentatifs de leur patrimoine.

Le concours est ouvert aux entreprises et groupements d'entreprises de toutes tailles et de toute profession / corps d'état qui souhaiteront se positionner sur l'une ou plusieurs des catégories de solutions suivantes :

- **Catégorie 1 : bâtiment collectif**, Toiture isolante avec production d'énergie
- **Catégorie 2 : bâtiment collectif**, Façade isolante
- **Catégorie 3 : bâtiment collectif**, Module énergie / CVC intégré (production et pilotage) électricité
- **Catégorie 4 : bâtiment collectif**, Module énergie / CVC intégré (production et pilotage) biogaz
- **Catégorie 5 : maison individuelle**, Toiture isolante avec production d'énergie
- **Catégorie 6 : maison individuelle**, Façade isolante
- **Catégorie 7 : maison individuelle**, Module énergie / CVC intégré (production et pilotage)

### Le calendrier

#### **Etape 1 : appel à candidatures et de sélection des entreprises et groupements admis à concourir.**

Le dossier de candidature sera disponible sur le site EnergieSprong France à partir du 10 juillet 2019. Les candidats pourront adresser une demande de renseignement au plus tard jusqu'au 26 août 2019. La date de limite de remise des candidatures a été fixée au 2 septembre 2019. Les candidats retenus seront informés de leur sélection le 16 septembre 2019 puis la liste sera présentée publiquement le 24 septembre 2019 lors du Congrès Hlm.

#### **Etape 2 : accompagnement des entreprises et groupements au prototypage**

Un collège d'experts se réunira début octobre 2019 afin de préciser le cahier des charges et planifier les demi-journées de coaching entre les experts et les différents groupements d'entreprises. Les schémas de principes des solutions développées par les groupements retenus seront présentés lors du salon BATIMAT, programmé du 4 au 8 novembre 2019.

#### **Etape 3 : remise des prototypes et sélection des lauréats**

La date limite de remise des offres/prototypes par les entreprises et groupements d'entreprises est fixée à fin janvier 2020. Les groupements lauréats seront annoncés en mars 2020.

#### ----- Le concours d'innovation EnergieSprong vous intéresse ? -----

Le dépôt des candidatures est ouvert à tous à partir du 10 juillet 2019 (date à laquelle le dossier de candidature sera en ligne sur le site [www.energiesprong.fr](http://www.energiesprong.fr), dans la rubrique actualité), et ce jusqu'au 2 septembre 2019.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ? Vous avez un projet et souhaitez être mis en relation avec d'autres entreprises pour pouvoir monter un groupement ? N'hésitez pas à nous contacter :

[energiesprong@greenflex.com](mailto:energiesprong@greenflex.com)

-----  
www.energiesprong.fr – Twitter : @EnergieSprongFR

## Les partenaires :

**GreenFlex** : GreenFlex est convaincue depuis 2009 que les entreprises doivent contribuer positivement à la mutation du monde en se transformant. Le Groupe favorise l'accélération de la transition environnementale, énergétique et sociétale afin de relever les grands défis des entreprises en les accompagnant de la stratégie à l'action vers un avenir plus performant, un « Good Future ». Les équipes multi expertes de GreenFlex bâtissent au quotidien des solutions opérationnelles et durables qui combinent à la fois l'accompagnement, l'intelligence des données et le financement pour des résultats concrets et mesurables. GreenFlex a rejoint Total en 2017 au sein de l'entité « innovation et efficacité énergétique » de la branche Gas, Renewables & Power. GreenFlex compte plus de 400 collaborateurs déployés dans 15 bureaux en Europe, pour un chiffre d'affaires en 2018 de plus de 500 millions d'euros. L'entreprise accompagne depuis près de 10 ans plus de 750 clients.

Pour en savoir plus : [www.greenflex.com](http://www.greenflex.com) - Twitter : @GreenFlex

**L'Union sociale pour l'habitat** : L'USH représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 700 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2017, les organismes Hlm ont mis en chantier 87 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 5 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,5 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 16 500 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés.

Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)